

****ATTENTION! Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.****

Immeuble visé par la demande Section 1

<i>Numéro civique</i> <i>Rue</i>		<i>Numéro cadastral (lot)</i>
<i>Usage (Si plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées.)</i>		<i>Bâtiment</i>
<input type="radio"/> Résidentiel (unifamilial) <input type="radio"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial) () logements	<input type="radio"/> Commercial <input type="radio"/> Industriel <input type="radio"/> Public/semi-public <input type="radio"/> Agricole	<input type="radio"/> Isolé <input type="radio"/> Jumelé <input type="radio"/> Contigu
		<i>Copropriété</i>
		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Identification du propriétaire ou mandataire (Si vous êtes le mandataire, joignez la procuration à la demande.) Section 2

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<i>Adresse</i>		<i>Ville</i> <i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>	<i>Courriel</i>
() - p.	() - p.	

Identification de l'entrepreneur exécutant les travaux Section 3

<i>Nom de la compagnie</i>	<i>Licence R.B.Q.</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.	
<i>Adresse</i>	<i>Ville</i> <i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>
() - p.	() - p.
<i>Courriel</i>	

Informations sur les travaux Section 4

<i>Date projetée du début des travaux</i>	<i>Date projetée de la fin des travaux</i>
<i>Coupe d'arbre(s) requise</i>	<i>Enlèvement d'une borne-fontaine requis</i>
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Enlèvement d'un lampadaire requis</i>	<i>Enlèvement d'un équipement d'Hydro-Québec requis</i>
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Enlèvement d'un équipement de Poste-Canada requis</i>	<i>Enlèvement d'un panneau de signalisation requis</i>
<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Présence d'une autre contrainte/précisions :</i>	
<hr/>	

Signature du requérant :	Date :
---------------------------------	---------------

Une signature manuscrite n'est pas requise. Veuillez simplement écrire le prénom et le nom du propriétaire ou mandataire.

AAAA – MM – JJ

NB. La transmission de ce formulaire ne constitue en aucun cas une autorisation à commencer les travaux.

Tarifs applicables

Un représentant du Service des travaux publics communiquera avec vous afin de vous informer de la tarification applicable. Pour plus d'information, veuillez composer le 311.

Obtention d'un certificat d'autorisation

Un certificat d'autorisation est requis si les travaux sont assujettis à un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour plus d'information, veuillez composer le 311 ou communiquez via « Nous joindre » : « <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/nous-joindre.aspx> ».

Liste des documents obligatoires⁽¹⁾

- Procuration (si vous n'êtes pas propriétaire);
- Certificat de localisation;
- Plan d'implantation du projet, montrant :
 - L'emplacement de l'allée d'accès actuelle
 - L'emplacement du projet proposé
- Photo de l'emplacement des travaux projetés

(1) La « liste des documents obligatoires » n'est fournie qu'à titre indicatif. La Ville de Laval se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue d'établir la conformité du projet à toute réglementation applicable.

Faire une demande d'entrée charretière

1. **Enregistrez** ce formulaire de demande de permis/certificat sur votre ordinateur.
2. Remplissez-le et **sauvegardez-le** à nouveau.
3. Enregistrez tous les autres documents requis (énumérés dans ce formulaire).
4. Transmettez votre demande via ce lien : « <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/nous-joindre.aspx> ».

Notez que votre demande sera refusée si elle est incomplète.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez venir transmettre votre demande par l'entremise de notre poste libre-service (situé au rez-de-chaussée du 1333, boul. Chomedey), en personne ou par la poste.

Après la transmission

- Nous traiterons votre demande et un représentant du Service des travaux publics communiquera avec vous pour valider les travaux et fixer les coûts liés à la réalisation de coupe de bordure ou de trottoir.